

**Mission Permanente de la
République du Mali à Genève**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi**

**Ambassade
de la République du Mali
auprès de la Confédération Helvétique**



0459

N° _____/MPMG/QC

Genève, le 23 octobre 2019

La Mission permanente du Mali auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève présente ses compliments au Secrétariat de la Convention de Minamata sur le mercure à Genève et a l'honneur de l'informer de la désignation du point focal du Mali au titre de ladite Convention. Il s'agit de :

- Monsieur Oumar Diaouré CISSE, agent à la Direction nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN).

Tél : (00223) 76 47 35 20 ;

Courriel : oumar.diaourel@gmail.com

La Mission permanente du Mali auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de la Convention de Minamata sur le mercure à Genève l'assurance de sa haute considération. *HMS*

Secrétariat de la Convention de Minamata sur le mercure

Genève

Ampliation :

MAECI :.....P/CR.



DEJA TRANSMIS / MAIL